

Délibération 2023-055

Finances – Participation de la Communauté de Communes Val'Aigo auprès du SMIX

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 avril 2023.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, M. HAMDANI Aäli, M. MAUREL Cédric
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme DUQUENOY Aurore, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric,
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel,
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à Mme DELTORT Florence,
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard
Mme LAVAL Carole a donné pouvoir à M. HAMDANI Aäli.

Conseillers excusés

Mme MONCERET Mylène, M. ANTONY Maxime.

Conseillers absents

M. DEMETZ Gilbert, M. BRAGAGNOLO Patrice.

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE Ludovic.

Membres en exercice - 31 | Membres présents - 22 | Pouvoirs - 05 | Membres absents – 04

Exposé

Monsieur JOVIADO, Maire de la Commune de BUZET-SUR-TARN a exposé et demandé à l'assemblée de se prononcer sur le montant de la participation versée au SMIX.

Monsieur JOVIADO rappelle que les participations financières ont été définies. Il rappelle que les participations financières des différentes collectivités du SMIX, Portes du Tarn sont à modifier. En-effet, le mode de calcul laisse apparaître des différentiels.

Monsieur le Président propose de missionner Monsieur JOVIADO afin d'entreprendre les discussions avec les divers partenaires.

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Désigne** Monsieur JOVIADO dans le cadre des discussions sur la participation au SMIX – Portes du Tarn ;
- **Approuve** la participation de la Communauté de Communes Val'Aïgo auprès du SMIX
- **Mandate** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. DARENGOSSE Ludovic

Pour extrait conforme,
Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 27 JUIN 2023